



# TIR SPORTIF CLUB SAINT-AMANDOIS

Société n°0718296

T.S.C.S.A

Maison des Associations  
5 Allée de la Vigne du prince  
18200 St AMAND MONTROND.  
✉ tscsa18@sfr.fr  
[www.tscsa18.e-monsite.com](http://www.tscsa18.e-monsite.com)

Saint Amand, le 10 Septembre 2024.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du TSCSA du Dimanche 8 Septembre 2024.

☞ Ouverture de la séance à 9h50 à la salle de Bal, Place de la République, à Saint Amand Montrond.

### Présents :

- M. Bernard PHILIPPON (Président) ; M. Patrick COUSON (vice-président) ; Mlle Lydie PHILIPPON (Secrétaire) ; M. Bertrand LELEU (Secrétaire-adjoint) ; M. Remo COCCO (Trésorier) ; M. Frédéric SIMON (Trésorier-adjoint) ; M. Renaud CAORS ; M. Eric LANGEVIN ; M. Lucien MARTEAU et Mme Viviane PHILIPPON, membres du bureau.

- Appel des licenciés et vérifications des pouvoirs: 197 membres ;

\* présents : 80                      \* pouvoirs : 48                      \* absents : 69

Le quorum est atteint, l'AG peut siéger.

Le Président remercie les membres présents d'assister aussi nombreux à cette assemblée générale du club.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur François BABOUIN, licencié au club depuis 2017.

☞ Lecture du PV précédent : Lu et approuvé à l'unanimité.

## ☞ Bilan moral du président :

Le Président remercie les membres du bureau et les bénévoles du travail fourni tout au long de l'année.

Il remercie également les parents des enfants de l'école de tir pour leurs participations et l'accompagnement de leurs enfants aux différentes compétitions, notamment lors du Championnat de France à Châlons-en-Champagne.

Le nombre de compétiteurs est en baisse cette année, il demande aux adhérents de s'investir plus dans les compétitions, ce qui permettrait aux licenciés de pouvoir découvrir les différentes disciplines du tir sportif.

Le projet d'une future salle de tir à air comprimé 10m est toujours en attente au niveau de la Mairie. Par conséquent, le club a beaucoup investi au stand de tir de Charenton notamment suite au glissement de la butte de terre côté cabanon causé par les inondations. Une fosse septique a été installée au niveau des toilettes.

La part de la licence fédérale 2024/2025 a augmenté. Le tarif de la licence ne changera pas cette année mais se verra augmenté à la rentrée prochaine.

## ☞ Bilan financier du Trésorier :

Le trésorier-adjoint, M. Frédéric SIMON, expose le bilan financier des comptes du club. Les comptes sont équilibrés. Celui-ci est joint au PV.

Les recettes totales s'élèvent à 44 904,15€ contre 46 993,45 € de dépenses totales.

M. Jérôme MERLIN, vérificateur aux comptes, n'a déclaré aucune anomalie. Il donne quitus à la gestion du trésorier, le bilan financier est approuvé.

## ☞ Election de deux nouveaux vérificateurs aux comptes :

Deux candidats se sont proposés : M. Gilles LANDRY et M. Stéphane CIESLIK, ils sont élus à l'unanimité.

## ☞ Election du comité directeur :

Le Président énonce la liste des candidats qui avait été jointe à la convocation. Aucune autre liste n'a été présentée. L'assemblée générale vote cette liste avec 77 voix pour et 3 voix contre.

Les candidats s'isolent afin de voter les principaux dirigeants. Le président annonce à l'assemblée que le comité directeur reste inchangé :

- *Président* : M. Bernard PHILIPPON,
- *Secrétaire* : Mme Lydie PHILIPPON,
- *Trésorier* : M. Remo COCCO.

L'assemblée applaudit la réélection du comité directeur.

## ☞ Mot du président :

À la suite d'une réunion du Comité directeur le 11 juillet 2024, le règlement intérieur du club a été modifié. Le Président informe les adhérents des modifications notamment sur les horaires du stand de tir de Charenton : Horaires d'hiver : 8h/17h et horaires d'été : 8h/19h et jusqu'à 20h uniquement pour le calibre 22 LR.

Il rappelle également que pour les badges invités, les demandes doivent se faire 3 jours ouvrables à l'avance et que le licencié doit faire une demande pour une seule personne à la fois, cet invité reste sous l'entière responsabilité du tireur licencié.

Le Président rappelle que les informations concernant les fermetures du stand de tir de Charenton sont affichées sur le stand, sur le site internet du club et que ces informations sont envoyées par mail à chaque adhérent. Il demande donc aux licenciés de prendre note de ses informations pour éviter tout déplacement inutile des tireurs ces jours-ci.

Le règlement intérieur est approuvé par l'Assemblée.

Le Président fait un petit rappel des gestes de bienveillance de chacun :

- Informer du moindre incident survenu lors des séances de tir.
- Bien éteindre les lumières des alarmes avant de partir pour éviter que les batteries soient déchargées le lendemain.

- Refermer correctement les barrières de l'entrée en n'oubliant pas de brouiller le numéro du cadenas.

- Remettre les gilets orange à leur place, à savoir au premier étage pour les tireurs 50 m/200 m qui doivent les porter lors de leurs déplacements aux cibles.

- Nettoyer les tables extérieures mises à disposition pour le respect de tous.

Pour renouveler sa licence, un nouveau certificat médical valide doit être enregistré sur son compte EDEN. Celui-ci sera contrôlé avant la validation de la licence.

Les demandes d'avis préalables peuvent se faire par le biais du compte EDEN. Le Président explique le fonctionnement du SIA (Système Informatique sur les Armes) et indique qu'il faut bien vérifier les armes inscrites sur son râtelier. Ce compte, pour les détenteurs d'armes, doit être créé par le licencié avant le 31 décembre 2024.

Il informe les licenciés du concours de tir ludique sur gongs qui aura lieu le dimanche 22 Septembre 2024 au stand de tir de Charenton

Il répond aux différentes questions diverses qui avaient été envoyées en amont de l'Assemblée :

- Lors d'un décès d'un membre du club, une carte de condoléance est envoyée à la famille.

- Les postes 1/2/3 du rez-de-chaussée pourront être réaménagés pour laisser de la place aux tireurs à l'arme ancienne 50m, cette demande fera l'objet d'une réflexion à la prochaine réunion de bureau.

- Les cibles de tir 200 m sont encombrées par les feuillages qui ont poussé durant l'été, le nettoyage devrait se faire prochainement.

### ☞ Résultats sportifs :

Patrick COUSON, Vice-président, remet les récompenses aux tireurs et tireuses ayant participé aux différents championnats départementaux de l'année classés parmi les 3 premiers et premières de chaque catégorie et discipline.

4 jeunes de l'École de tir (Agathe LAVILLE, Maïwenn LEBREC, Thibaut LAVILLE et Batiste SEVRET) ont reçu un trophée offert par le club pour les féliciter de leur participation au Championnat de France à Châlons-en-Champagne.

Il félicite également Romuald GRANDJEAN pour sa participation aux Championnats de France 50m et 300m.

☞ Fin de la séance à 11h50 et pot de l'amitié dans la salle de bal.

Le Président  
M. Bernard PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB  
SAINT-AMANDOIS**  
Le président :



La secrétaire  
Mme Lydie PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB  
SAINT-AMANDOIS**  
La secrétaire :



SAISON du 01/09/2023 au 31/08/2024

RECETTES

Licences 27050  
 Ventes, recettes 120627  
 Subvention 2000  
 Intérêts, sur livret 54428  
 Bénévolat 12942  
 Concours, interne 116160

---

Total = 44904,15

Situation sur compte Août 2023

Banque 264324  
 Caisse 12875  
 Livret- 1867166  
 Divers, stock 128649

---

Total = 2273014

Situation Août 2023

Total = 6763429

Bilan comptes du TIR au 31/08/2024  
 le Trésorier MR COCCO RÈMO



DEPENSES

FFTIR 158770  
 Emprunt 37777  
 Travaux 21149  
 Achats, Commandes 648475  
 Engagements, dépense 282375  
 Postes, bureau, Divers 121655  
 Location, impôts, assor. 1241623  
 Reception, 48953  
 Bénévolat 12942

---

Total = 4699345

Situation comptes Août 2024

Banque 193651  
 Caisse 21275  
 Livret- 1771594  
 Divers, stock 77564

---

Total = 2064084

Situation Août 2024

Total = 6763429

Controlleurs aux comptes 2024  
 MR MERLIU JEROME  
 MR

